

COMMISSION PERMANENTE

Séance du 21 mai 2007

CP 07/05-25

ABBAYE DE BELLEPERCHE GUIDE DE VISITE D'EXPOSITION

L'exposition de l'été 2007, intitulée « De fil en aiguille », sera accompagnée d'un guide de visite d'une cinquantaine de pages.

Le prix de réalisation de cet ouvrage est de 2 750 €H.T. pour 500 exemplaires. La dépense sera imputée à l'article 6236 sous fonction 312 du budget départemental.

Je vous propose en conséquence de fixer le prix de vente de ce guide à 5 €

Je vous prie de bien vouloir délibérer.

CONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE

Séance du 21 mai 2007

CP 07/05-25

ABBAYE DE BELLEPERCHE GUIDE DE VISITE D'EXPOSITION

DECISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 1^{er} avril 2004 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE

- Fixe le prix de vente du guide de visite de l'exposition de l'été 2007 à l'Abbaye de Belleperche, intitulée « de fil en aiguille », à 5 €;
- Précise que le prix de la réalisation de cet ouvrage est de 2 750 €H.T. Pour 500 exemplaires ;
- Impute la dépense correspondante sur les crédits inscrit à l'article 6236 sous fonction 312 du budget départemental.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,